

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 14 Novembre 2020

PRESENTS	AILLERIE Christophe – BAILLY Jean Pierre – BAILLY Laurence – BARBAUD Pascal – COCAUD Armel – COLENO David – CONCILLE Christophe – DENIS Luc– DUPONT Jean-Michel – FOURNIER Bernard - GABORIEAU Cécile – GIBON Eric – HUARD François – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – MOREAU Stéphanie – MORINIERE Fabien – MOULIN David – PASCO Sandrine – PAUGAM Françoise - PERRAUD GAUTIER Clément – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique – SONOR Jacques – SORIN Nicolas – TROUILLET Steven
INVITES	GRATTON Pauline – JOUNIER Franck - MECKES Charles - MOULLEC Thierry – NICOLAS Philippe – SIMONNET Damien FFBB : OLIVIER Yannick – SALMON Alain
EXCUSES	GAUTRON Rémy – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès - PHILIPPE Jacques

ACTUALITES DE LA LIGUE

En préambule, Jean-Michel DUPONT remercie Alain SALMON et Yannick OLIVIER, membres du Bureau Fédéral, pour leur présence à ce Comité Directeur.

Jean-Michel DUPONT fait part de sa très grande inquiétude pour l'avenir du milieu sportif amateur et estime que nous devons rester très attentifs à la situation.

Il détaille ensuite les différentes actualités :

- Participation aux Comités Directeurs Départementaux du Comité 44 et 72.
- Un courrier du CNOSF et une enquête sur la situation des clubs ont été diffusés récemment
- Participation aux différentes visioconférences de la Fédération. Jean-Michel DUPONT souhaite souligner l'important travail réalisé par la FFBB et notamment par Jean-Pierre SIUTAT.
- Lancement du E-sport courant novembre

Alain SALMON indique que le Président Jean-Pierre SIUTAT est mobilisé pour que le sport amateur soit entendu par l'Etat.

Yannick OLIVIER estime qu'il est important de travailler sur la reprise de la compétition et d'être optimiste pour celle-ci.

Jean-Michel DUPONT demande aux Présidents des Comités Départementaux de s'exprimer sur les problèmes de règlement de licences par les clubs.

- Organisation d'un Open Plus 3x3 « Juniorleague » à prévoir, en même temps que notre Open Plus « Superleague » éventuellement
- Opération « acteur de ton club » lancée par la FFBB
- Laurence BAILLY sera le chef de projet de notre Ligue pour le déploiement d'e-marque V2.

Alain SALMON revient sur le déploiement d'e-marque V2. Il indique que la FFBB souhaite une concertation LR-CD par territoire, l'objectif étant que la V2 soit déployée en septembre 2021.

Philippe NICOLAS se demande si cette nouvelle version amènera de nouvelles interfaces pour les commissions départementales des compétitions. Alain SALMON lui répond que cette nouvelle version permettra des contrôles automatisés (post contrôles).

Laurence BAILLY s'inquiète de l'absence d'une connexion internet dans tous les gymnases et également elle exprime des craintes sur la transmission des feuilles de marque.

Dans les évènements à venir, Jean-Michel DUPONT évoque la « Semaine Olympique » prévue en Février et souhaite que notre Ligue soit un élément moteur pour soutenir les initiatives dans les lycées et les universités, voire les entreprises.

Véronique ROUSSET indique qu'il est compliqué de prévoir quelque chose, car actuellement, les sports collectifs sont interdits dans les établissements scolaires jusqu'à une date indéterminée.

Maxime LEROUX fait un point sur le nombre de licenciés au 13/11/2020

COMPARAISON A DATE (13/11)

	Nombre de licencié au 13/11/2020	EVOLUTION
LIGUE PDL	56 670	-7,3%
CD44	22 117	-5,7%
CD49	15 196	-7,4 %
CD53	2 779	-15,2%
CD72	6 110	-6,8%
CD85	10 468	-5,6%

Il indique que cette situation s'aggrave de semaines en semaines car nous n'enregistrons plus de nouvelles licences contrairement à la saison passée où à cette date nous avons encore de nouveaux licenciés.

Aline LEVALLOIS pour sa part évoque l'impact financier et a réalisé une comparaison par catégories :

CATEGORIES	LICENCIES N-1 30/06/2020	LICENCIES 13/11/2020	EVOLUTION LICENCIES
u7 u8 u9 u10 u11	19 231	15 378	-20%
u12 u13 u14 u15	15 177	14 283	-6%
U16 à U18	7 667	7 605	-1%
U19 et plus	14 232	11 887	-16%
Dirigeants, Officiels, Techniciens	5 700	4 556	-20%
Basket Entreprise U19 et plus	43	26	-40%
Basket Loisir U19 et plus	1 959	2 749	40%
VxE U17 U18	0	2	
VxE U19 et plus	211	139	-34%
Gratuits U7 U11 (après le 01/04)	12	0	
TOTAL	64232	56 625	-12%

Elle précise que si le nombre de licenciés n'augmente plus jusqu'à la fin de saison, nous enregistrerons une variation de -12% de notre nombre de licenciés et un manque à gagner de 50 000 euros. Aline LEVALLOIS indique que cette situation n'est pas alarmante, notre trésorerie permettra de faire face à ce recul des produits et nous réalisons par ailleurs quelques économies sur le fonctionnement de la Ligue actuellement.

Aline LEVALLOIS fait un point sur le fonds « Retour Au Jeu » :

- A ce jour 15 100 euros distribués à 58 clubs
- La date limite de dépôt des dossiers est repoussée au 31 mars 2021

Alain SALMON rappelle que le fonds « Retour Au Jeu » de la FFBB est toujours d'actualité et qu'il faut mobiliser les clubs sur ce dispositif.

APPROBATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE –

Bernard MICHON propose d'ajouter les membres suivants à la Commission de Discipline : Laurent Russo – Marc Legeay – Cécile Tanguy – Joseph Guinaudeau et Philippe Téodorani. Le Comité Directeur approuve cette modification de la composition de la Commission à l'unanimité.

SCENARII CHAMPIONNATS

Jean-Michel DUPONT souhaite pouvoir donner rapidement une vision et de la perspective aux dirigeants de club sur l'avenir des championnats.

Pour débiter, un focus sur la coupe de France U17/U18 est réalisé :

Décisions Fédérales

Maintien de la Coupe de France Jeunes (U17M / U18F)

1/32^e U17M : 23 et 24 janvier

1/16^e U18F : 20 février

Mission Ligue

Qualifier 3 équipes masculines (sur 8 inscrits) avant le 11 janvier

Qualifier 1 équipe féminine (sur 7 inscrites) avant le 25 janvier

Comment ?

En cas d'incapacité des équipes à retrouver le terrain ?

En cas de capacité des équipes à retrouver le terrain début janvier uniquement ?

Alain SALMON, suggère un process en 2 étapes :

- Se rapprocher des clubs pour vérifier qu'ils sont toujours candidats pour disputer cette coupe
- Prévoir les rencontres dès que possible pour espérer respecter le calendrier initial mais avec une adaptation envisageable de la F.F.B.B sur les tours suivants en fonction des capacités de reprise

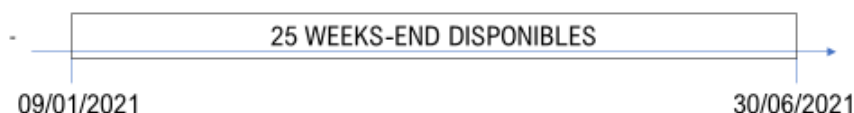
Il indique qu'il n'est pas question de qualifier une équipe sans jouer la phase territoriale, à moins que celle-ci soit la seule inscrite.

Un document sur le contexte, les constats et les hypothèses est présenté aux élus.

CONSTATS



Conséquences d'un maintien des formules actuelles seniors :



22 journées à jouer / 25 week-ends dispo (poule de 14)

18 journées à jouer / 25 week-ends dispo (poule de 12)

- incapacité à garantir une ouverture des gymnases + athlétisation pour le 09/01
- calendrier quasi intenable pour les poules de 14 même avec reprise le 09/01
- calendrier difficilement tenable pour les poules de 12
- unification préférable du fonctionnement entre poule de 12 et poule de 14



Conséquences d'un maintien des formules actuelles jeunes :

- 6 journées restant à jouer avant le début d'une deuxième phase prévue mi-janvier
- Impossibilité d'organiser ces 6 journées dans les délais impartis

1ERE PROPOSITION DE LA COMMISSION DES COMPETITIONS :

ACTER L'IMPOSSIBILITE DE MAINTENIR LES FORMULES ACTUELLES ET EVINCER CETTE HYPOTHESE DES SCENARII POSSIBLE

Constat : si nous faisons face à des perturbations après la reprise OU si la reprise est trop tardive, finalisation de la phase aller uniquement

3 enjeux :

-valider une « deadline » pour terminer la phase aller au-delà de laquelle une deuxième phase est inenvisageable

-décider de la formule à acter en cas de reprise au 05/02

-statuer sur le maintien des matchs pour les titres

Un débat s'engage sur les hypothèses présentées.

Jean-Pierre BAILLY estime qu'il faudra prévoir des « journées libres » pour faire disputer d'éventuelles rencontres reportées à cause de la COVID 19.

Jean-Michel DUPONT se demande si la FFBB décidera pour tous les niveaux de compétition ou si nous aurons une latitude dans le choix.

Alain SALMON remercie les personnes qui ont travaillé sur ces scénarii. Il indique que la FFBB souhaite que l'on puisse jouer et occuper le terrain le plus possible, elle souhaite également qu'il y ait une cohérence sur le schéma approuvé, mais plus sur la philosophie que sur le calendrier.

Alain SALMON rappelle que nous pouvons modifier nos règlements jusqu'au 31 décembre 2020.

Jean-Michel DUPONT demande si nous pouvons communiquer ces scénarii aux clubs, la Ligue Régionale envisage une visioconférence le 14 décembre.

Alain SALMON lui répond que la FFBB s'est fixée un délai similaire.

Jean Pierre BAILLY exprime sa crainte sur la réticence de certains à jouer les rencontres reportées.

Alain SALMON estime que sur les 4 000 clubs affiliés, nous aurons des visions divergentes, et que nous ne pourrons satisfaire tout le monde. Il faut maintenir le lien avec les clubs, conserver une dynamique et une positivité.

Thierry MOULLEC souhaite faire part d'un point de vigilance en cas de reprise le 16 janvier. En temps normal, il s'agit déjà d'une période propice aux blessures les 2 mois d'arrêt renforceront ce risque.

Fabien MORINIERE espère que la reprise s'opère au plus vite, afin de conserver un dynamisme, y compris pour les salariés des clubs.

Bernard MICHON indique qu'il a souhaité qu'une troisième hypothèse (avec une reprise plus tardive) soit travaillée. Cependant, il souhaite que l'on soit clair sur les montées et les descentes, certains clubs étant inquiets sur ce qu'il va se passer après la saison.

Alain SALMON répond en informant qu'au niveau national, il est observé que les licenciés ne veulent pas revivre une saison comme la dernière, sans montées et sans descentes. La FFBB souhaite donc pouvoir octroyer des montées et des descentes afin de garder un intérêt sportif. Il faut donner de la visibilité en fonction des éléments que nous avons aujourd'hui, il y a beaucoup d'inconnues à ce jour. Il rappelle qu'il est difficile d'appliquer des montées sans appliquer des descentes au vu du déséquilibre de poules et de calendrier que cela crée et qui nécessitent plusieurs saisons pour être ensuite résorbé.

Clément PERRAUD GAUTIER estime que l'évènementiel 3x3 de fin de saison est important car il s'agit d'une pratique complémentaire avec le 5x5. L'arrêt des championnats chaque saison permettait un engouement pour le 3x3 et il craint que si cette année, le 5x5 se déroule jusqu'en juin, nous perdions cet engouement.

Luc DENIS pense qu'il faut recommencer l'activité, en revenant dans les gymnases, le plus vite possible, pour les entraînements. Concernant les championnats, il pense qu'il est compliqué de se prononcer, cependant, il faut décider de ce qu'il se passera à l'issue de la saison.

Maxime LEROUX alerte sur le fait que nous avons un championnat qualificatif au championnat fédéral et qu'il nous est compliqué de décider avant la fédération.

Pascal BARBAUD partage l'avis de Luc DENIS, il estime qu'en jeunes il n'y a pas de raison de faire de championnat et de titre, il faut privilégier le « retour au jeu ». Pour la fin de saison, il propose de travailler sur des week-end (plateaux) plutôt que sur des journées de championnat. Yannick OLIVIER rappelle que la position fédérale est de ne pas reproduire ce qui s'est passé la saison dernière concernant les montées et les descentes.

Jacques SONOR pense que pour terminer le championnat plus rapidement, il sera possible de proposer aux seniors de jouer une rencontre la semaine et une autre le week-end.

Alain SALMON remercie le Comité Directeur pour son accueil et la richesse des échanges.

MISE EN PLACE DES BREVETS FEDERAUX

Bernard FOURNIER détaille le cahier des charges pour la mise en place d'un Brevet Fédéral pour que tous les élus soient informés de cette nouveauté :

- 6 à 20 stagiaires par session
- 3 présentiels séparés de 2 semaines minimum par session (6 semaines incompressibles)
- Possibilité d'organiser les 1^{er} et 3^{ème} présentiels par demi-journées.
- Nécessité de « cobayes » correspondants au BF concerné (enfants, jeunes, adultes)
- Les formateurs doivent être formés, labellisés, validés et enregistrés dans un registre régional.
- Les lieux de formations doivent être adaptés, gymnases, salles de cours avec matériel de projection.
- Utilisation du matériel pédagogique fourni.
- Suivi du e-learning

Bernard FOURNIER signale que 3 fiches actions ont été diffusées aux Comités Départementaux ; 1^{ère} fiche « modalités de recrutement », 2^{ème} fiche « le responsable pédagogique » et une 3^{ème} fiche « le formateur ».

Bernard FOURNIER conclut sa présentation en rappelant le rôle et les missions du Comité :

- Déterminer le rôle et les missions de chaque CTF et/ou intervenant sur la formation initiale des techniciens :
- ✓ Un responsable général de la formation sur le comité, qui est le responsable pédagogique BF (un par BF ou un CTF assure ce rôle pour l'ensemble des BF (enfants/jeunes/adultes)),
- Déterminer les bassins de formation, zones géographiques où nous avons un potentiel de 6 à 20 candidats,
- Déterminer le lieu de la formation en fonction des critères du cahier des charges,
- Procéder à la recherche des formateurs potentiels et les soumettre à validation Ligue,
- Mettre en place avant toute session BF une session de formation des formateurs,
- Dans la mesure où tous les produits sont récupérés par la Ligue, rappel des principes « d'indemnisation » des CD par la Ligue, validés en réunion de Présidents :
- ✓ 50 heures pour la mise en place d'une session de BF (enfants ou jeunes ou adultes) ensuite 20 heures par session supplémentaires,
- ✓ « Rémunération » intervenants (versée au CD ou au club) 6h de préparation+ 21h de face à face pédagogique+ 1h de suivi par stagiaire inscrit (soit 6h à 20h).

Thierry MOULLEC indique qu'il y a un travail régulier entre les CTF des Comités Départementaux, Timothée FEUTRY et Pierre-Laurent BALIELLO. Le volume de formation sera restreint au départ. L'ambition est de développer les formations à l'aide de la sectorisation. Il conclut en indiquant que Timothée FEUTRY et Pierre-Laurent BALIELLO ont pour mission de trouver des intervenants. Nous sommes prêts pour la mise en place de cette nouvelle formation.

Bernard FOURNIER, pour sa part, a trouvé les réunions avec les Comités Départementaux positives et intéressantes. Il fait part du regret de certains CTF des Comités Départementaux d'être en activité partielle alors qu'ils auraient pu mettre à profit ce temps pour travailler à la mise en place des Brevets Fédéraux.

PROJET DE L'OLYMPIADE

Avec pour objectif d'amorcer la construction du Projet Sportif Territorial, Jean-Michel DUPONT souhaite systématiser l'échange de réflexions et la mise en place de brainstorming à l'occasion des Comités Directeurs.

Pour la Réunion du jour, les élus avaient été sollicités pour répondre à un questionnaire portant sur :

- les actions à mener pour dépasser la problématique de méconnaissance de la Ligue par les clubs et de déconnexion avec le territoire qui peut lui être reproché.
- les intérêts et les risques d'une sectorisation (=échelle infra départementale garantissant la proximité, la mutualisation de moyens et le maillage du territoire).

Voici la synthèse des réponses des élus :

Méconnaissance / Eloignement LIGUE

Association avec les CD / Être présent sur les réunions de secteur des CD / Organiser des réunions de secteurs / Avoir des référents locaux par secteurs / Référents Ligue au sein des CD

VS

Ne pas se substituer aux COMITES / redéfinir les missions LIGUE-CD / Créer une relation et une communication LIGUE-CLUBS en dehors des CD

La présence PHYSIQUE sur le terrain : remise de récompenses/label ou rencontres	Être déjà bien connu des élus CD (séminaire)
Présence actions clubs / aide des clubs individualisée	Rôle du représentant des territoires
Manifestations : AG (hors statut) / ASSISES	Problème de la transmission d'infos institutionnelles (par le correspondant)
Outils de com / réseaux sociaux : cibler, thématiques FAQ VISIO avec les clubs (générale ou thématiques)	

Intérêt sectorisation

Collaboration et mutualisation des moyens des clubs

Echelle pertinente pour intervenir auprès des clubs, se rapprocher d'eux, être présent
Favoriser la formation

Structurer l'emploi
Structurer des projets, le travail des dirigeants

Proposer une pratique plus adaptée aux licenciés (niveau de jeu, multiplication des offres...)

Risque sectorisation

Crainte des clubs (notamment les « petits ») de se faire aspirer par le gros (perte des joueurs potentiels...)

Concurrence avec la sectorisation mise en place par les Comités Départementaux : travailler ensemble

Perte de l'identité du club, ses valeurs, son fonctionnement

Perte de « pouvoir » et d'intérêt du CD, autonomisation et repli sur soi de ces secteurs

Concurrence inter-secteurs

Une construction sectorielle entraînant des déplacements importants OU des secteurs très différents en termes de densité : équilibre dans la construction

Chaque personne présente est interrogée sur les questions posées afin d'apporter oralement cette fois une réponse et un positionnement.

Yannick OLIVIER évoque en séance l'existence d'un tableau de répartition des compétences entre les structures. Ce tableau sera transmis aux élus.

Jean-Michel DUPONT rappelle la tenue du séminaire « Ligue » le 27 Mars 2021 qui rassemblera l'ensemble des élus de la Ligue et des Comités Départementaux

QUESTIONS DIVERSES

Armel COCAUD informe le Comité Directeur qu'il a transmis à chaque président de Commission Départementale des équipements un tableau récapitulatif des salles enregistrées dans FBI.

Information post-réunion : Armel COCAUD va proposer une enquête via les comités respectifs pour savoir si les salles disposent d'une connexion internet de façon permanente pour la e-marque V2.

Karine PORTAL interroge le Président sur le délai laissé aux Comités Départementaux pour adapter leurs règlements suite aux modifications des formules de championnats qui pourraient être votées par la Ligue courant décembre.

Yannick OLIVIER remercie Jean-Michel DUPONT pour son invitation.

La séance est close à 11H30.

Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX